



## **Communiqué de l'intersyndicale des inspecteurs de l'éducation nationale de Mayotte**

L'intersyndicale des inspecteurs de l'éducation nationale a décidé de dénoncer publiquement la politique désordonnée, devenue illisible, suivie par le vice-recteur dans le premier degré à Mayotte.

Les inspecteurs de l'éducation nationale n'ont pas l'habitude de s'exprimer publiquement mais le constat dans le premier degré est alarmant avec un système éducatif défailant qui laisse de plus en plus de jeunes sur le bord du chemin. L'absence de la prise en considération des enjeux de l'école primaire risque d'impacter durablement les résultats scolaires des élèves. Les inspecteurs ont régulièrement interrogé le vice-recteur, ces deux dernières années, sur la pertinence de certaines décisions mais, sans réponse et donc, faute d'être entendus, ils ont décidé d'interpeller directement le ministre de l'éducation nationale.

Il est une évidence que le projet académique s'est transformé en un catalogue de bonnes intentions... Aujourd'hui, la réalité des difficultés scolaires des élèves notamment concernant la maîtrise de la langue française n'est pas suffisamment prise en compte. Les spécialistes s'accordent pourtant sur la priorité à accorder aux apprentissages premiers et fondamentaux de la maternelle et du cycle 2. Pire la recherche pédagogique et didactique qui permettait de répondre aux spécificités de Mayotte a été négligée. Il ne sert à rien de déclarer Mayotte en REP Plus si les moyens ne répondent pas à la nécessité de mettre en œuvre des dispositifs de soutien spécifiques et adaptés (effectifs par classe non allégés, journées de formation non appliquées). Le Casnav, structure académique créée pour évaluer et aider à l'orientation des enfants allophones nouvellement arrivés, et alors que l'ampleur de la tâche est immense, ne s'est pas vu attribuer les moyens permettant de répondre à ses besoins. Il est urgent d'arrêter cette politique d'affichage sans prise avec la réalité et les besoins de Mayotte. C'est la raison pour laquelle les inspecteurs souhaitent la venue d'une commission nationale indépendante chargée d'évaluer le niveau et les conditions d'enseignement à Mayotte et d'établir une priorisation des besoins pour ces dix prochaines années. Il ne faut plus permettre que les orientations se décident au gré du passage et des visées à court terme des responsables académiques successifs. Mayotte a besoin de constance et de cohérence dans les choix opérés.

Mayotte doit avoir une politique adaptée en matière d'enseignement qui réponde aux réalités linguistiques, culturelles et migratoires du territoire ainsi qu'à l'hétérogénéité des niveaux de classe. Les inspecteurs regrettent, malgré leurs mises en garde réitérées, de ne pas avoir été entendus sur l'application uniforme des rythmes scolaires imposée par le vice-recteur, sans prise en compte des contraintes et des particularités du territoire. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Certaines écoles connaissent une interruption des enseignements en milieu de matinée pour une reprise en début d'après-midi, laissant les enfants livrés à eux-mêmes. D'autres travaillent uniquement le matin ou l'après-midi. Et que dire de la centaine d'écoles fermées pendant deux mois et du rattrapage scolaire déjà oublié. Les inspecteurs souhaitent que l'école primaire retrouve la stabilité nécessaire à la qualité de l'enseignement. Ils réclament que des dispositifs concertés soient rapidement mis en place.

Scolariser tous les enfants présents sur le territoire est une obligation et doit mobiliser les efforts en devenant une priorité.

Les inspecteurs interrogent régulièrement le vice-recteur sur les moyens alloués à la formation. Là encore le bilan est catastrophique avec de plus en plus de contractuels placés sur le terrain sans accompagnement suffisant (près de 2000 prévus en septembre prochain) faute de formateurs. La demande insistante d'un travail concerté et global sur la formation entre formateurs n'a jamais été entendue. Plusieurs circonscriptions sont démunies de conseillers pédagogiques. Les directeurs d'école n'ont quasiment plus de formation spécifique. Cette situation dégrade la qualité de l'enseignement et génère un très grand découragement pour les jeunes diplômés nouvellement arrivés dans l'enseignement. Les inspecteurs demandent, en urgence, un plan académique de formation inexistant à ce jour en direction des personnels contractuels et titulaires. Ils souhaitent que chaque circonscription soit dotée d'une équipe de formateurs en nombre suffisant permettant l'accompagnement des enseignants.

La question des moyens financiers pour le premier degré doit être très clairement posée. Les communes n'ont à ce jour pas les moyens financiers leur permettant de faire face à leurs obligations de maintenance, d'entretien, de sécurité et de construction des écoles (80% des écoles de Mayotte ont reçu un avis défavorable par la commission de sécurité). L'Etat doit allouer les moyens nécessaires afin d'assurer des conditions d'accueil, d'hygiène et de sécurité décentes sur l'ensemble du territoire.

Les inspecteurs de l'éducation nationale regrettent le mépris à leur égard et l'indifférence manifeste de leur expérience de terrain et de leur expertise professionnelle. Ils regrettent l'absence quasi systématique du vice-recteur aux réunions des inspecteurs. Le peu d'intérêt porté à l'encadrement du premier degré se manifeste aussi bien dans les thématiques des réunions de l'encadrement que plus matériellement dans la non attribution à cette période de l'année des moyens alloués à leurs déplacements et à ceux de leurs collaborateurs. Que dire des promesses de dotation pour dématérialiser les évaluations académiques et en faciliter la mise en place et leur exploitation ? Sur cette académie, le premier degré, là où se joue l'avenir scolaire des élèves, est abandonné.

L'intersyndicale s'alarme des conséquences pour les écoles de Mayotte d'une telle situation et réclame un changement rapide d'orientation et de management. Ce texte est transmis à la ministre de l'éducation nationale.

L'intersyndicale **SIEN UNSA** et **SNPI FSU**

Contact pour l'intersyndicale :

**M. Jean-Michel VIDUS**, délégué départemental du SIEN-Unsa Mayotte

Tél : 06.39.09.94.72

Courriel : jeanmichelvidus@orange.fr